

03 mai 2011

## Coopération régionale des outre-mer, prospective et démocratie, sécurité des plateformes pétrolières en mer, le CESE se saisit de nouveaux sujets.

La [délégation à la Prospective et à l'évaluation des politiques publiques](#), créée à l'occasion de la nouvelle mandature prépare un projet d'étude intitulé « [Prospective et démocratie](#) ». Elle se propose de réfléchir à une « vision prospective d'une culture démocratique renouvelée qui s'attacherait à restaurer la confiance politique, à développer la participation du plus grand nombre et à intégrer le long terme dans les choix politiques ». La délégation proposerait différents scénarios sur l'approfondissement de la démocratie représentative et ses articulations possibles avec le développement d'une culture de la décision partagée.

La fin des travaux est prévue au second semestre 2011.

La [section de l'environnement](#) prépare un rapport et un avis pour la quatrième trimestre 2011 concernant « [la gestion préventive des risques environnementaux : la sécurité des plateformes pétrolières en mer](#) ». La section analysera la manière dont les risques environnementaux sont pris en compte, par les acteurs publics et privés en France et en Europe, dans le processus de mise en œuvre d'activités d'exploration ou d'exploitation pétrolières off-shore. Elle analysera la cohérence des plans de protection des côtes et de lutte contre les pollutions et fixera, si nécessaire, des perspectives d'évolution de la réglementation et de la législation française et d'adaptation aux futures directives européennes.

Un projet d'étude intitulé « [Pour un renforcement de la coopération régionale des outre-mer](#) » est en cours de préparation par la [délégation de l'outre mer](#). La délégation souhaite dresser un état des lieux des coopérations existantes, de leurs zones géographiques, de leurs domaines d'intervention y compris le domaine de la gestion des risques écologiques et de leurs acteurs, notamment les instances institutionnelles impliquées. Des propositions seront faites pour clarifier les modalités d'ouverture de « structures diplomatiques » dans des pays tiers par les Collectivités locales d'Outre-mer dans le cadre de la coopération. Le projet d'étude sera rendu au second semestre 2011.

Ces avis seront transmis au Premier ministre, au Président du Sénat, au Président de l'Assemblée nationale, et publiés au Journal officiel.

### Contact presse

Christine Tendel  
Conseiller presse Cabinet - Directrice de la communication  
Tel : 01.44.43.61.53 | Mobile : 06.74.22.75.62

Conseil Economique Social et Environnemental  
9, place d'Iéna - 75775 Paris cedex 16  
[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)